



POLITIQUE DE MANQUEMENTS

Sport-Étude et Concentration Sport

- Les programmes Sport-Étude & Concentration Sport sont des programmes pour lesquels nous avons des ententes avec les écoles Ste-Lucie de Jonquière, Polyvalente d'Arvida ainsi que l'Odysée Lafontaine et Dominique-Racine de Chicoutimi.
- L'objet fondamental de ces programmes est de permettre à des élèves-athlètes visant l'excellence sportive, la meilleure conciliation possible de leurs objectifs sportifs et scolaires.
- Le temps alloué pour l'entraînement est considéré comme une présence à l'école. Or, tout athlète qui s'absente de son entraînement doit obligatoirement en informer l'entraîneur et être motivée par le parent, ou si le cas se présente, par un enseignant.
- Tous les rendez-vous autres que médicaux doivent être pris à l'extérieur des heures d'entraînement.
- Tout athlète qui doit quitter l'entraînement avant la fin du cours doit avoir la permission d'un parent et doit en informer l'entraîneur à l'avance. C'est une question de respect pour le travail des entraîneurs.
- Toute absence non motivée par le parent sera comptabilisée et remise au secrétariat de l'école. Une absence au sport équivaut une absence scolaire.
- Les programmes Sport-Étude et Concentration Sport sont basés sur des horaires et tarifications fixes. Seuls les manquements pour maladie pourront obtenir un remboursement, et ce selon la procédure de notre politique de retrait temporaire, disponible sur le site internet au www.gymnastiquesaguenay.ca.